Ex

g

D'U

A L

Aujo
quel
" la
mier
des r
enco

péni
ploré
effra

Pacif
dans
qui s
cami
provi
tous
vaste
riche
I
29 m
que l
la Ch
plus
1o
rivièr

Extrait du Rapport Général du Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'année finissant le 30 juin 1894.

RAPPORTS

D'UNE EXPLORATION DEPUIS LA CHUTE AUX IROQUOIS, DANS LE COMTÉ D'OTTAWA, JUSQU'A LA BAIE DES PÈRES DANS LE COMTÉ DE PONTIAC.

Montréal, 26 avril, 1894.

A L'HONORABLE LOUIS BEAUBIEN,

Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation,

DÉPART.—BUT DE L'EXPÉDITION.

Se rendre à la Chûte-aux-Iroquois était autrefois un rude voyage. Aujourd'hui, on prend le train du *Montreal & Western*, et on y arrive en quelques heures. Et le voyage est charmant, on traverse St-Jérôme, " la petite Reine du Nord," on escalade,—à la vapeur toujours,—les premiers contreforts des Laurentides, on côtoie des lacs, on roule par-dessus des rivières et des torrents, on admire cinq ou six paroisses, toutes neuves encore, mais d'une prospérité étonnante.

Le cours de l'Ottawa forme une sorte de J. C'est dans l'immense péninsule formée par ce J que se trouvent des terres longtemps inexplorées, de vraies terres promises, mais dont l'éloignement a jusqu'ici effrayé le colonisateur.

Le gouvernement de Québec, conjointement avec la compagnie du Pacifique-Canadien, désireux de promouvoir la colonisation, a chargé, dans l'hiver de 1893-94, des ingénieurs d'explorer cette partie du pays, qui s'étend depuis le terminus du *Montreal & Western* jusqu'au lac Témiscamingue,—à l'extrémité Ouest de la rivière Ottawa, sur la frontière des provinces de Québec et d'Ontario. Le but de l'expédition était d'obtenir tous les renseignements possibles sur cette contrée,—avant d'ouvrir ce vaste champ aux colons, on désirait connaître les qualités du sol, les richesses des forêts, les difficultés et les avantages d'un chemin de fer.

Nous partîmes de Montréal le 7 février; nous y étions de retour le 29 mars, ayant parcouru une distance d'au delà de mille milles, quoique la partie explorée ne fût que de 324 milles. Quelques préparatifs à la Chûte-aux-Iroquois, puis nous nous enfonçons dans la forêt. Pour plus de clarté, divisons notre course en quatre étapes principales :—

1o De la Chûte à la rivière du Lièvre; 2o de la rivière du Lièvre à la rivière Gatineau; 3o de la rivière Gatineau au lac Témiscamingue; 4o

FC 2774
B68

du lac Témiscamingue à la ville de Mattawa. Je vais essayer de décrire en particulier chacune de ces parties et terminer mon rapport par quelques considérations générales que m'ont suggérées mes observations durant ce voyage.

Le trajet se fait en partie en traîneau, dans les chemins de *chantiers*, ou bien le plus souvent à travers la forêt, les raquettes aux pieds. Autant que possible, nous tâchons de passer par les endroits où se trouvent quelques colons, ou des *dépots* de marchands de bois, ou des *chantiers*, qui puissent nous fournir des renseignements utiles.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Reprenons maintenant, et jetons d'abord un coup d'œil sur la carte. Voici l'Ottawa formant son J gigantesque. Remontons jusqu'à sa source, et nous arriverons au grand lac Victoria, où se déversent les eaux de la contrée environnante. En descendant vers le Sud-Est, nous rencontrons tous les tributaires de l'Ottawa, coulant du Nord au Sud, presque parallèlement les uns aux autres. Ce sont : la *Rouge*, la *petite Nation*, la *Lièvre*, la *Gatineau*, la rivière *Noire*, la *Coulonge*, la *Le Moine* et d'autres de moindre importance. Dans les vallées qu'arrosent ces rivières et dans les montagnes qui les entourent, se trouvent une multitude de lacs, qui, pour la plupart, sont encore innommés.

Un chemin de fer qui traverserait toutes ces vallées, et couperait, pour ainsi dire, à angle droit, tous ces tributaires de l'Ottawa, aurait l'extrême avantage de les réunir tous entre eux, de profiter des transports de marchandises et de bois qui se font sur chacun d'eux, et de les mettre en communication avec les principaux centres de commerce. Il y a là des ressources de tous genres qui n'attendent que cette facilité de communication pour se développer. Même sur le bord des rivières les moins favorisées, se trouve une zône colonisable, généralement fertile. Cependant on peut prévoir qu'une voie ferrée qui traverserait ainsi à angle droit tous ces tributaires de l'Ottawa, devrait pour chacun d'eux surmonter les difficultés particulières des divergences de terrain, en passant perpétuellement du niveau d'une rivière à une " hauteur de terre " et vice versa. Toutefois ces tributaires ont eux-mêmes de petits tributaires dont les vallées rendraient plus facile la construction du chemin. Mais ces vallées, en beaucoup d'endroits, à cause de l'exiguité de leurs cours d'eau sont de peu d'étendue et souvent entrecoupées. D'où il résulte certaines difficultés techniques qui seront surmontées par un relevé assez complet de la partie la plus favorable à la localisation.

Déjà le Pacifique-Canadien est à construire une voie ferrée depuis Mattawa jusqu'au lac Témiscamingue. Le chemin de fer projeté dont nous rappelons quelques uns des avantages, se relierait à celui-ci ; et dès lors toute la vallée de l'Ottawa serait ouverte à une colonisation facile. Il ne faudra pas oublier cependant que ce chemin ne doit être construit ni trop au Nord, ni trop au Sud. Dans le premiers cas, il ne serait d'aucune utilité aux marchands de bois, qui continueraient leur flottage, au printemps, comme d'habitude. Dans le second, il n'accommoderait pas suffisamment les colons qui en ont le plus besoin, et restreindrait l'étendue du champ de colonisation qu'on veut ouvrir. Mais comme dans la construction de ce chemin, on devra surtout considérer l'étendue des plaines et des terrains fertiles, nous avons, dans notre exploration, donné à l'examen du sol une attention particulière.

9 Février.

DE LA CHUTE A LA RIVIÈRE DU LIÈVRE.

Nous quittons la Chûte-aux-Iroquois, pour nous diriger vers le lac Maskinongé. Notre intention est d'y découvrir, à travers les collines et les montagnes, quelques défilés favorables au passage d'un chemin de fer. Mais nous l'y avons cherché en vain. Deux jours de tempête nous retiennent ensuite sur la route du Nomininguе.

Cette première course a, du moins, pour résultat de nous faire connaître les cantons *Marchand* et la *Minerve*. C'est là où coule le ruisseau " la Crique-Noire " que nous avons suivi pour visiter les deux cantons ci-dessus. La vallée qui lui apporte ses eaux est ondulée, composée en grande partie de terre jaune et sablonneuse, rocheuse en certains endroits, mais d'assez bonne qualité. Les bords du lac Maskinongé sont plus montagneux ; les terrains arables sont de peu d'étendue et n'offrent que peu d'espérance à l'agriculture. Le pittoresque des sites, le charme des lacs et la beauté des paysages de ces montagnes, en font un lieu des plus agréables aux touristes. Au nord de la chûte aux Iroquois, s'étend une petite vallée qui permettrait de raccourcir à peu de frais, de quatre ou cinq milles la route qui conduit au Nomininguе. Nous n'avons pas eu le temps d'étudier assez cette localité pour donner des mesures exactes.

Le feu a fait le long de la rivière Rouge des ravages considérables. On y rencontre de vastes *brulés*. Toutefois en remontant vers le canton la Minerve, on retrouve un pays bien boisé et des arbres de la plus belle

venue. On y remarque surtout l'orme (ulmus Americana) arbre de première grandeur qui ne croit que dans les terrains fertiles, le frêne (fraxinus americana), qui n'indique pas moins que l'orme la fertilité du sol, le cèdre (thuja occidentalis) arbre odorant, que son incorruptibilité rend précieux, le sapin (abies balsamea), d'où suinte une gomme connue sous le nom de baume du Canada, et qui peut être une source de revenus non à dédaigner pour ceux qui savent la recueillir en temps favorable du croissant de la lune ;—une personne expérimentée peut gagner ainsi $2.00 par jour—l'épinette blanche (picea alba), l'épinette rouge (larix americana) et le pin (pinus strobus), devenu rare, lui, depuis le temps ou les grands " Bourgeois " ont accaparé, presque sans contrôle aucun, les richesses de nos forêts vierges.

Un des plus jolis endroits, sur le chemin Chapleau, entre la Chûte et le Nominingue est le lac Lacoste ; plus loin, grandit sur le bord de la route, le village de l'Annonciation. Entre ce village et le Nominingue s'étend un pays assez plat et qui n'offrirait pas de grandes difficutés à la construction d'un chemin de fer.

Le village de St-Igace-du-Nominingue est connu. Voyageurs et littérateurs en ont déjà donné des descriptions parfaites. Fondé, il y a une douzaine d'années, il s'est rapidement développé, grâce à l'initiative des PP. Jésuites, et aux colons qui ont fait dans les alentours de larges défrichements. Les Chanoines Réguliers y poursuivent aujourd'hui l'œuvre commencée par les Jésuites, et les colons sont plus que jamais remplis d'espérance. En voilà qui soupirent, et avec raison croyons-nous, après un chemin de fer !

La nature du sol ne varie guère depuis le canton Marchand jusqu'à celui de Loranger, il reste encore le long du chemin Chapleau un bon nombre de *lots* vacants. C'est là qu'on remarque les fermes des Messieurs Nantel, celle de Sir Alexandre Lacoste, et à l'entrée du canton Loranger, celle de MM. Wilson et de Bellefeuille.

Plusieurs chutes, des torrents et des rivières qui traversent ces cantons fourniraient de magnifiques puissances motrices, et serviraient aisément à l'exploitation de moulins et de scieries. Dans le canton Grandison, par exemple, à cinq ou six milles au Nord-Est du *Montreal & Western*, se trouve une jolie chute de 25 à 30 pieds de hauteur sur 75 pieds de largeur. Dans la rivière où se déverse le lac Tremblant, à quatre milles du *Montreal & Western*, et près du lac, s'en trouve une autre de 25 pieds de hauteur, et de 60 de largeur, une autre encore, de même puissance, à 9 milles de la Chûte-aux-Iroquois. A 7 milles du même endroit,

aux Iles des Sœurs, sur la Rouge, une autre chûte de 25 pieds de hauteur. A la Chûte-aux-Iroquois même, la puissance de la Chûte qui n'est que partiellement utilisée est d'une valeur énorme. Celle de Nomininguе a fourni son utilité en faisant tourner depuis dix ans les roues du moulin qu'on y a établi. Toutes ces chûtes d'eau, et il s'en trouve bien d'autres, seront d'un secours immense, surtout si on veut exploiter les forêts qui bornent la rivière au Diable et la rivière Cachée, où se trouve une grande quantité d'arbres propres aux constructions et recherchés pour la "*pulpe*".

13 février.

Nous voici en route pour la Lièvre. Plus de colons sur notre passage. La Saguay nous sert de chemin, et le 13 au soir, nous campons sur la frontière des cantons Loranger et de Montigny. Puis, nous suivons le "*creek*" Français, et le 18 février, nous apercevons les cabanes des colons de la rivière Kiamika. Le lendemain nous étions à la Lièvre. Nous la traversons à la *Ferme Rouge*, et nous remontons jusqu'au rapide de l'Orignal.

Sur les bords de la Saguay la terre est jaune, propre à la culture et facile à défricher. Plus haut, dans le canton Boyer, le pays devient plus montagneux, la forêt plus plantureuse, remplie de cèdres, de sapins et de grandes épinettes. Dans la vallée de la Kiamika, le sol est meilleur encore, huit ou dix pouces de terre jaunâtre, ensuite un petit lit d'humus sur un fond de belle glaise appelée "*glaise à brique.*" Aussi presque toute cette vallée est *concédée* jusqu'au lac Kiamika ; on trouve même des établissements à un demi mille du lac de l'Ecorce. Les colons du haut de la rivière demandent à cor et à cri un chemin de raccord avec le chemin Chapleau. Quarante-deux familles de cette localité sont privées de toutes voies de communication avec les cantons voisins. Ce serait assez pour décourager des colons moins tenaces et moins entreprenants.

Soixante-deux familles sont déjà établies dans le *township* Kiamika ; quarante-sept dans Robertson et dans le haut de la Lièvre.

Cette rivière a une largeur de 440 pieds, près de la Ferme Rouge, et de 138 pieds en haut du rapide de l'Orignal. Il nous a fait plaisir de remarquer sur ses rives grand nombre de pruniers, de vignes sauvages et plusieurs autres arbres fruitiers, qui indiquent assez que la contrée serait favorable à la culture des fruits. La vallée est large, le sol paraît bon ; il est recouvert d'une couche de terre d'alluvion. L'orme, le frêne, le merisier rouge (Betula lenta), le mérisier blanc (Betula excelsea) y

poussent en grande quantité. Les montagnes environnantes sont boisées d'érables (acer saccharinum). Il est facile de constater la fertilité du terrain de la vallée de la Lièvre. Douze milles plus haut que le rapide de l'Orignal, la Ferme Neuve, d'une longueur de trois milles, rapporte chaque année des récoltes considérables. Même fertilité à peu près autour du grand et du petit lac de l'Ecorce. Monsieur Alix, chez qui nous demeurons une journée, nous affirme qu'une semence de 17 minots d'avoine lui en a rapporté 350. Le colon qui a soin de semer du trèfle ou du mil, récolte une tonne et demie de foin par arpent. Le trèfle alsique (hibride) surtout y réussit d'une façon prodigieuse. Malheureusement le foin se vend à peine, à cause du manque de chemins, et l'automne, on on est souvent obligé de garder un mois ou deux des animaux engraissés, avant de pouvoir les livrer aux acheteurs.

Ici nous rencontrons trois pouvoirs d'eau, l'un assez médiocre près du lac de l'Ecorce, l'autre au rapide de l'Orignal, qu'on se prépare à utiliser, et un troisième déjà utilisé par le moulin de M. Alix, sur le *creek* de l'Orignal. Ici se termine la première partie de notre expédition.

21 février.

DE LA LIÈVRE A LA GATINEAU.

Nous campons au lac Noir. Pays plat, terre grise, sans roches ni gravier. Du bois franc sur les hauteurs, bois de toute espèce dans la plaine, nous traversons un lac sans nom au nord du *creek* Joseph, et le 23 février nous arrivions au lac Murray. En dépit des *magnats de la forêt*, qui ont dépouillé tous nos grands bois du Nord, il reste ici une bonne quantité de pin. Les forêts offrent encore de belles ressources. Malheureusement à une distance de deux milles du lac, le feu a fait quelque ravage. Le pays sera propre à l'agriculture. C'est un mélange de terre grise et jaune, féconde croyons-nous.

Samedi, 24 février.

Nous voici au village de Maniwaki, sur la Gatineau. La rivière a 825 pieds de largeur, en amont de son confluent avec la rivière Désert.

NOTRE-DAME DU DESERT.

Maniwaki (nom Algonquin qui signifie *Terrain de Marie*) est un gros village assez bizarre et aux mœurs caractéristiques. A quelque distance de ce village, en est un autre, celui de Notre-Dame du Désert ; les deux

sont dans tout le sens connu du mot des "*lumbering places.*" Il y règne surtout à certaines époques de l'année toute l'activité des centres de colonisation et de commerce de bois, mais on en remarque aussi malheureusement tous les désordres. Les auberges y pullulent. Comme le village est sur la *réserve* des sauvages et qu'on n'est soumis à aucune organisation municipale, les débiteurs de *boissons* enivrantes se donnent libre carrière. De là des conséquences regrettables. Ce sont les employés du gouvernement qui accordent en aussi grand nombre qu'il leur plaît les permis de vendre des liqueurs, et ils en accordent trop, beaucoup trop. Les RR. PP. Oblats déplorent ce malheur, et malgré leur zèle, ils désespèrent le faire disparaître tant que le gouvernement ne viendra pas à leur aide par quelque loi énergique, ou l'organisation légale de la paroisse. Ces RR. PP. sont établis et *missionnent* à Notre-Dame du Désert depuis 1848. Ils y ont une belle église. Leur ferme est une des plus prospères et des mieux cultivées de cette localité; le R.P. Laporte, supérieur, en parle en homme qui s'y entend ; il possède une magnifique étable qui ferait honneur à une ferme modèle.

Le défrichement, le long de la Gatineau, s'étend jusqu'à 40 milles plus haut que Notre-Dame-du-Désert, et, le long de la rivière Désert, jusqu'à 18 milles en haut de son embouchure. De plus, une ferme exploitée par les marchands de bois, à une distance de 60 milles en remontant la rivière, produit chaque année dit-on, des moissons splendides. Malgré les collines et les nombreuses montagnes, le sol est riche, on fait beaucoup d'éloges du climat ; et, grâce aux ruisseaux qui arrosent les vallées et à d'autres circonstances climatériques, il est rare que l'on ait ici à souffrir de la sécheresse. De là des pâturages gras, et la facilité de se livrer, sans grandes dépenses, à l'élevage des bestiaux. Le chemin de fer de la Gatineau, dont le terminus est à 27 milles de Notre-Dame-du-Désert, a été d'une utilité incontestable, autant pour le trafic que pour les touristes qui viennent en grand nombre se reposer et s'amuser au milieu de cette belle nature, de ces montagnes et de ces lacs où abondent le poisson et le gibier.

Et nous voilà de nouveau en route avec des voitures procurées à Maniwaki, longeant la rivière Désert; nous déplorons en traversant ces immenses "brulés," les dommages causés par le feu, spectacle vraiment triste que ces milliers de grands troncs de pins calcinés ! Que de ruines amoncelées et que de richesses perdues !

C'est le moment de faire connaissance avec les fameuses "stopping

places" espèces d'auberges bâties à la rude façon des *chantiers*, la *log house* dans ce qu'elle a de plus primitif. De table, à l'intérieur, point; le plancher, de grosses pièces de bois équarries à la hache ; dormez là-dessus si vous pouvez et si vous êtes assez fatigué des courses de la journée. Il va sans dire que la nourriture est grossière. En revanche on nous la fait payer le prix des grands restaurants. Les chemins qui conduisent à ces "stopping places" et qui servent surtout aux fournisseurs des *chantiers*, sont simplement horribles. Chacun compte sur un plus intéressé que soi pour les réparer, et en attendant on y ruine attelages, voitures et chevaux.

1er Mars.

Voici le lac Désert, un des plus grands et des plus poissonneux de cette région. Les poissons les plus aimés du Saint-Laurent et la truite grise surtout y abondent. Peu de terrain cultivable sur les bords du lac. Des montagnes ou un sol ingrat. Mais les forêts sont plus riches ; outre le pin, l'épinette, le merisier et le sapin, il y croît une quantité considérable de bouleaux blancs (Bétula papyracea) dont l'écorce blanchâtre se séparant en feuillets très minces, sert à faire les canots d'écorce. Le soir nous couchions à la ferme de Tomassine (Nom Algonquin qui signifie lits de gravier pour les œufs de poisson.) Le deux Mars nous étions au lac Anastagon (Non Algonquin qui signifie plusieurs chemins.) Nous y rencontrons les bûcherons d'un *chantier*, qu'une superstition d'antan jetait dans l'émoi. Un pauvre travailleur avait été tué quelques jours auparavant, nous avions rencontré le cadavre près de Maniwaki, et depuis sa mort, il revenait chaque nuit, disait-on, faire la *sarabande*. Et là-dessus les pauvres gens de gloser, de veiller, de s'effrayer.

Le 2 mars au soir, après avoir traversé un terrain généralement rocheux, et une hauteur où les eaux cessent de couler vers la rivière Désert, pour descendre vers la rivière Jean-de-Terre, nous arrivons au lac la Truite, nous y trouvons le *chantier* de MM. Logue & Cox, une bonne cambuse de l'ancien temps, où pétille un bon feu, des bûcherons très actifs et de bonne humeur. Le bois que l'on coupe dans cette forêt est médiocre, et le sol où il pousse est plus que médiocre.

La pluie nous retient au *chantier* jusqu'au 7 mars. Puis nous poursuivons notre course jusqu'au lac Ringbone à travers un pays monotone, rocheux, laid. Nous marchons jusqu'au lundi suivant, 11 mars, sans rencontrer de terrain plus favorable à la colonisation. Nous traversons

la Coulonge, et nous campons enfin près du lac Long. Tout près est un des *chantiers* de M. Booth ; c'est ce qu'on appelle ici un *chantier* modèle ; tout y est bien amenagé, bien moderne, à la parfaite satisfaction des voyageurs. Le flottage des billes se fait au printemps sur la rivière LeMoine. La terre est sablonneuse, et il n'y pousse guère que le pin, l'épinette, le bouleau. Le lendemain, un mardi nous étions au *chantier* Bronson. C'est là qu'on a travaillé à creuser un canal qui réunirait les deux lacs Big-Moose et des Baies. L'entreprise a échoué, et l'on continue encore chaque hiver à employer plusieurs paires de chevaux à transporter près du Big-Moose le bois coupé au lac des Baies. Près de ce dernier lac, le sol devient un peu meilleur ; deux familles sauvages y ont fait un petit défrichement qui suffit à leur subsistance. Plus loin vers le Nord-Ouest, on aperçoit les grands arbres noirs d'un "brûlé" qui a cinquante milles de superficie. C'est navrant. Nous traversons plusieurs petits lacs, des savanes, des terres arides, au sud du grand lac Victoria ; et le samedi, après avoir retrouvé un peu de verdure dans les bois, des terrains un peu meilleurs, nous dressons notre tente au bord du lac du Tonnerre. C'est nous qui lui donnons ce nom, en souvenir d'un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre qui dura presque toute la nuit.

20 Mars.

Enfin nous repartons après une pluie torrentielle qui nous a retenu deux jours. Nous traversons plusieurs lacs entre autres l'Aigle ; nous escaladons des montagnes couvertes d'épinettes, de pins, de merisiers, de cèdres et de bouleaux. Les eaux coulent ici, vers le lac Expense, et la Wanawaga qui coule devant nous, est une jolie rivière d'une centaine de pieds de largeur, avec des chutes à intervalles rapprochées. Le lendemain, mercredi, nous étions au chantier McLaughlin. On y construit actuellement un bateau à vapeur. Ce bateau, comme trois autres qu'on a construits depuis quelques années, fera le service sur la rivière Wanawaga et les lacs voisins, jusqu'à la baie des Quinze. Ces bateaux ont une particularité tout à fait remarquable : on les appelle *alligators*, parce qu'ils vont sur l'eau et sur la terre. La quille du vaisseau est munie de deux grosses bandes,— sortes de poutres lisses ;—quand on arrive au bord, on choisit un rivage de pente douce ; on attache un immense cable à un gros arbre, dont l'autre bout s'enroule autour d'un tambour, mis en mouvement par la machine. Le bateau ainsi tiré par lui-même,

glisse d'étape en étape, jusqu'au bord d'un lac voisin, où il s'élance de nouveau dans son élément.

Les alentours du lac Expense sont de bonne terre et superbement boisés et on y fait en grand la coupe du bois. Ici, nous enlevons définitivement nos raquettes, et sans regret. Nous avons trouvé des traineaux qui nous descendront par la Baie-des-Quinze et le Témiscamingue jusqu'à Mattawa. Nous n'aurons qu'à suivre les chemins d'approvisionnements des *chantiers* Bronson, Clough & Moore. De cette façon nous jouirons encore une fois de ces chères " *stopping places.*"

Sur notre route le terrain semble assez bon, on trouve de la terre forte en certains endroits, en d'autres de la terre grise et ailleurs de la jaune.

Vendrdi, 25 mars.

LE LAC TÉMISCAMINGUE.

Cinq ou six milles, avant d'arriver au lac Témiscamingue, on apperçoit les maisonnettes des colons. Le feu a tellement dévasté ces forêts, que le défrichement est presque tout fait. Les montagnes sont nues ; les plaines sont vraiment fertiles, malgré les incendies qui ont consumé une partie de la terre végétale. Quoique fondé en 1887, seulement, le village de la Baie-des-Pères compte 157 familles. Le R. P. Thérien a publié dans le *Journal de l'Agriculture* des articles intéressants sur cette localité. Ceux qui n'y sont passés qu'en voyageur ne pourront pas apprécier les richesses de ce pays. Il faut pénétrer dans l'intérieur, examiner, interroger.

Le touriste qui en remontant le lac ne voit que les hautes montagnes abruptes, dont les flancs nus ne montrent que le roc vif, ne se douterait pas qu'elles ne sont qu'un rideau qui cache des plaines fertiles.

En moyenne, les colons vendent chaque année, aux marchands de bois, pour 30,000 dollars de produits agricoles. On presse et vend annuellement 1100 *tonnes* de foin, à 15 dollars et plus la tonne. L'avoine s'achète à 60 cents le minot, aujourd'hui elle vaut même un dollar ; les pois $1.25, et les pommes de terre, qui y sont abondantes pourtant, se vendent jusqu'à un dollar le minot. Monsieur Guay m'a assuré que le blé de Témiscamingue a été préféré à celui du Manitoba à l'Exposition de Montréal, et que l'an dernier il a lui-même envoyé à Mgr Lorrain un plat de fraises, si grosses qu'aucune ne pouvait entrer dans un verre ordinaire.

La Baie-des-Pères est érigée en municipalité ; son Conseil a les

mêmes pouvoirs qu'un conseil de comté ; elle possède une cour de magistrat de district, un hôpital, un couvent, plusieurs écoles, et, à côté de la résidence des RR. PP. Oblats, une jolie église. Parmi les personnages les plus notables du village, on remarque trois juges de paix, quatre marchands, un notaire et un médecin.

En remontant vers l'ouest, au nord du lac Témiscamingue, dans la province d'Ontario, on rencontre des forêts superbes et des centaines de milles carrés d'une terre excellente, surtout dans la vallée de la rivière Montréal. Climat très sain, température à peu près comme celle des Trois-Rivières, avec moins d'humidité. Les magnifiques chûtes de la rivière la Loutre et du ruisseau Gordon, permettraient d'y établir des fabriques et des moulins. Mais jusqu'aujourd'hui le malheur du Témiscamingue a été le manque de communications avec les pays voisins. Voici, brièvement, l'itinéraire qu'il faut suivre pour s'y rendre, en été ; de Mattawa on se rend en bateau au rapide la Cave, une distance de cinq milles ; après une dizaine d'arpents parcourus en tramway on reprend le bateau jusqu'au rapide des Erables, 7 milles ; puis, de nouveau, une dizaine d'arpents en tramways ; six milles en bateau pour se rendre aux rapides de la Montagne, onze arpents en tramway ; enfin une dernière course de 21 milles en bateau. On débarque au pied du Long-Sault pour monter dans un petit chemin de fer à voie étroite qui nous transporte jusqu'au bord du Témiscamingue. Ce trajet est trop pénible pour ne pas rendre dispendieux le transport des marchandises. On s'approvisionne de préférence l'hiver, malgré l'horreur des *chemins de chantier*. Au printemps et à l'automne, il ne faut pas songer à voyager en cette région. Tout est fermé, surtout depuis le ruisseau de l'Africain à quelques huit milles de la Baie-des-Pères.

Cependant les choses vont s'améliorer. Le Pacifique Canadien est à construire son chemin du Témiscamingue ; une route de cinquante milles qu'on espère obtenir du gouvernement et qui se raccorderait à ce chemin, nous conduirait à la Baie-des-Pères. Outre que cette route permettrait aux pauvres colons du Nord de sortir de leurs forêts, elle en attirerait un grand nombre d'autres qui viendraient s'établir dans les plaines fertiles où on la ferait circuler.

Samedi, 24 mars.

DE TÉMISCAMINGUE A MATTAWA.

En route vers Mattawa. Trois ou quatre milles en haut du lac Keepawa, nous rencontrons des bûcherons qui ont la bonne grâce de

subtiliser une partie de nos provisions. Cela nous vaut la faveur, pas folichonne du tout pour des coureurs de bois, d'un jour de jeûne, et d'une bonne nuit froide sous le ciel étoilé. A cinq heures du matin nos estomacs nous criaient de partir, et de chercher quelque chose à manger. Un *chantier* s'offrit heureusement sur notre passage ; le soir nous reposions à la "*stopping place*" d'un canadien-français, monsieur Bienvenu.

Les forêts autour du lac Keepawa étaient belles ; mais on y a fait à tant de reprises la coupe du bois, qu'elles sont presque épuisées, à l'exception de certains endroits plus éloignés du bord. La terre y sera toujours incultivable. Un embranchement de chemin de fer du Long-Sault, conduit jusqu'au lac ; une distance de 8 milles.

Il nous reste deux jours de marche avant d'arriver à Mattawa. C'est la partie du trajet la plus triste que nous ayons eue : nulle part le feu n'a causé plus de ruines qu'ici ; et nulle part peut-être la forêt n'était plus belle. Enfin nous sommes au terme ; le 27 mars au soir, nous montions dans le train du Pacifique Canadien et nous revenions contents. On a beau travailler pour la colonisation, après une pareille course on aime à rentrer dans ses meubles.

HAUTEUR DE QUELQUES POINTS PRINCIPAUX.

Il ne sera peut-être pas inutile de dire combien s'élèvent au-dessus du niveau de la mer quelques-unes des localités que nous avons visitées : La Chûte-aux-Iroquois, 650 pieds, le lac Nomininguе, 820 pieds, hauteur des terres entre la rivière du Lièvre et la Nation 1200 pieds, entre la Lièvre et la Gatineau 980 pieds, Maniwaki, 450 pieds, le lac Désert, 860 pieds, le lac Anastagon, 1400 pieds, les environs de la ferme Tomassine, 1550 pieds, le lac de la Truite, 1350 pieds, le lac Long (au *chantier* de Booth), 1250 pieds, le lac des Baies (au *chantier* de Bronson) 1520 pieds le lac du Tonnerre, 1180 pieds, le lac de l'Aigle, 1150 pieds, le lac Expense 830 pieds, le lac Témiscamingue, 600 pieds, Keepawa, 820 pieds, Mattawa, 513 pieds.

QUELQUES OBSERVATIONS.

Nous avons vu et interrogé les colons sur notre passage. Ils sont généralement contents de leur sort. Il n'y a guère d'exception que pour ceux qui ont été mal dirigés et localisés sur des lopins ingrats. La plupart d'entre eux se sont découragés, ont abandonné leur défrichement, sont descendus dans les villes, ou ont filé aux Etats-Unis, où ils déprécient la vallée de l'Outaouais et maudissent la colonisation. Le gouvernement ne

saurait prendre trop de soin à choisir des agents de colonisation qui connaissent bien le pays, et qui sachent trouver pour les défricheurs des régions fertiles. Mieux vaudrait laisser sans culture certaines parties du pays, que de plonger des familles dans la misère et de discréditer par là tout un canton.

Un autre obstacle au succès des nouveaux établissements est la manie de toujours rester dans le voisinage des paroisses déjà établies. On a peur de s'isoler, et on renonce quelquefois sciemment à une belle ferme parce qu'on la trouve trop loin, trop solitaire ; on travaille, on souffre sans profit sur une misérable terre, parce qu'elle est proche des voisins. Un des moyens d'obvier à cet inconvénient serait de grouper plusieurs colons, qui se tailleraient dans la fôrêt des établissements voisins : ils n'auraient plus peur de la solitude ; le prêtre comme toujours, les suivrait bientôt, et ils prospéreraient. Je pourrais citer beaucoup d'exemples de colons qui sont restés pauvres et malheureux, parcequ'ils ont voulu rester tout à côté les uns des autres, j'aime mieux citer les exemples de ceux qui ont réussi au delà de toute espérance· Un des meilleurs est celui de monsieur Anthime Lalande, autrefois marchand à St-Jérôme. Il y a une dizaine d'années il se construisait une cabane sur le bord du lac Nomininguе, un site enchanteur. Quand il eut fait disparaître un petit coin de la forêt vierge, sa femme et ses huit ou dix enfants vinrent le rejoindre. Aujourd'hui les fermes de M. Lalande sont de vraies fermes modèles et ne valent pas moins de 8000 dollars. Il y a treize ans M. Boileau se rendit à l'Annonciation avec sa nombreuse famille. Il avait alors une dette de $400, et ne possédait rien que sa hache. Monsieur Boileau possède maintenant une propriété de 700 dollars, et il a établi chacun de ses enfants autour de lui. Les mêmes faits peuvent à peu près se répéter pour un M. Chartrand, du même endroit, et pour un monsieur Charbonneau. Quand M. Ignace Charretier arriva à la rivière Kiamika, il possédait 75 sous et sa hache. C'est aujourd'hui un cultivateur à l'aise, et un ardent apôtre de la colonisation. Le Rev. Père Thérien m'a raconté que la plupart de ses colons sont arrivés très pauvres au Témiscamingue ; presque tous sont aujourd'hui dans l'aisance. Une foule d'autres exemples peuvent être cités, " Ab uno disce omnes ", ou si on ne peut dire tous du moins le plus grand nombre. De plus les sommes que je mentionne ne représentent qu'une valeur bien moindre que ce que possèdent les colons. Elles ne sont que ce qu'ils pourraient obtenir pour leurs fermes dans le moment s'ils faisaient la folie de s'en défaire.

Elles n'indiquent pas, ce que l'avenir réserve, elles n'indiquent pas que dans quelques années cela vaudra dix fois plus. Elles ne parlent pas de la nourriture, du bois, des produits de mille sortes que les habitants retirent de leur propriété et consomment pour leur propre usage.

Les cas cités plus haut, croyons-nous, se renouvelleront chaque fois que les colons seront dirigés avec intelligence, sans intérêt mesquin, qu'ils seront laborieux, économes et persévérants.

CHASSE ET PÊCHE.

Quelques mots seulement sur ce sujet. Le gibier et le poisson forment une des grandes ressources de beaucoup de colons. Le poisson de ces lacs est excellent, c'est connu ; il se vend à grand prix. Ceux qu'on pêche en plus grande quantité sont la truite rouge et grise, le brochet, le doré, le poisson blanc, la perche et la carpe. Plusieurs de ces lacs ont été loués par le gouvernement à des clubs de "sportsmen." Nous croyons en vérité qu'on pourrait exiger un prix de louage beaucoup plus élevé. Il est vrai que ces clubs qui ont leur propre "garde-pêche," ont protégé ces lacs contre la pêche intempestive. Et dans ce sens ils rendront un service appréciable. Il est remarquable que les lacs qui ne sont pas ainsi protégés sont devenus beaucoup moins poissonneux.

Quant au gibier, des mesures énergiques devraient être prises. Nos animaux à fourrure qui ont été une grande richesse pour le pays tendent à disparaître.

La compagnie de la Baie d'Hudson est toujours là qui silencieusement, mais sûrement fait son œuvre. Elle remplit les poches des capitalistes mais enlève beaucoup au pays.

Le castor dont on a vendu pour des millions est déjà reculé très au Nord, et même là on a beaucoup de misère à en trouver quelques individus. La loutre, le vison et la martre ne se détruisent pas si vite, mais déjà on se les procure difficilement. Le rat-musqué dont on vend annuellement pour une somme fabuleuse, quoiqu'une peau ne vaille pas plus qu'une douzaine de cents, semble mieux résister. L'ours dont la peau, à part la chair, vaut une vingtaine de dollars, existe encore en assez grand nombre. Le loup, le *pékan*, le renard, le putois, le loup-cervier, le raton ne sont rencontrés que très rarement.

L'écureuil gris, l'écureuil volant et l'écureuil rouge semblent avoir diminué subitement. Un chasseur me disait qu'il croyait que dernièrement une épidemie de quelque sorte avait dû courir parmi ces petits

animaux "car ils sont presque disparus tout à coup" disait-il. La perdrix, l'outarde, le canard, le pleuvier diminuent de jour en jour. Ce qui est peut être le plus désolant, c'est de voir que nos orignaux, nos caribous et nos chevreuils qui faisaient la beauté de nos forêts appartiendront bientôt au domaine de l'histoire ancienne. Si on n'y prend garde, ils disparaîtront comme ont disparu les bisons du Nord-Ouest.

Ce sont surtout les orignaux et les chevreuils qui sont détruits en grand nombre. Lorsque la neige est profonde et mauvaise pour eux, les caribous qui, en proportion ont le pied plus large, se sauvent bien, mais les orignaux et les chevreuils ne pouvant faire que quelques pas, on les massacre facilement. Les lois qu'on a faites pour leur préservation sont des lois mortes, on les ne observe nullement. Ou on manque de gardes-chasse, ou ceux-ci ne font pas leur devoir, en tout cas la chose existe. Il y a des chasseurs qui chaque hiver tuent un nombre incroyable de ces animaux. Ni la saison défendue ni le nombre restreint n'existent pour ces gens. Le gouvernement devrait faire passer une loi qui imposerait une amende très forte aux délinquants et accorderait une grande partie de celle-ci aux dénonciateurs. C'est, je crois, à l'Ile du Prince Edouard qu'on a agi ainsi, et c'est là qu'on trouve le plus de gibier maintenant. De plus je pense qu'il serait à propos d'envoyer un homme étranger à la localité, et faisant son possible pour découvrir ceux qui sont en faute, faire une tournée dans les nouvelles places un peu après la fin du temps permis.

PRÉSERVATION DES FORÊTS CONTRE LE FEU.

Ce qui est plus important encore, c'est la préservation des fôrêts elles-mêmes contre les incendies. Il y aura toujours des accidents inévitables, mais on en empêcherait un grand nombre, si, à chaque incendie on faisait une enquête sérieuse pour découvrir les imprudents, chasseurs, pêcheurs, touristes ou autres, qui allument de grands feux et les laissent courir dans les bois secs, et si on punissait ces gens-là comme ils le méritent ; on ne se fait pas une idée des milliers de dollars qui ont été perdus dans ces immenses incendies.

LE CHEMIN DE FER.

Le pays qui profiterait le plus immédiatement de ses avantages, est celui qui s'étent depuis le terminus du *Montreal & Western*, jusqu'à la Gatineau. Ce serait un magnifique champ ouvert à la colonisation.

Ce chemin s'accorderait avec celui de la Gatineau. Celui-ci prendrait le trafic de l'autre pour le distribuer le long de sa ligne et l'augmentation dans la population et le commerce ferait beaucoup plus que compenser pour le peu que le premier pourrait lui enlever ; ils se complèteraient pour ainsi dire l'un l'autre. Une autre exploration de la Gatineau au Témiscamingue suivant une route plus au Sud que celle que nous avons parcourue révèlerait un sol plus favorable à la colonisation. Dans les environs du Témiscamingue on trouve cependant des gens qui ne sont pas très désireux de voir ce chemin se construire maintenant. Ils prétendent que ce serait pour eux l'occasion de pertes. Actuellement ils vendent leurs produits aux marchands de bois, à des prix très élevés. Il faudra forcément baisser ces prix, dès que le chemin sera construit et qu'on pourra faire venir ces mêmes produits de Montréal. Cependant la grande majorité reconnaît qu'il y aurait d'autre part des avantages immenses. Tôt ou tard, ce sont ces avantages qu'on consultera, et la voie ferrée sera construite.

GÉOLOGIE.

La saison ne nous a pas permis de faire, comme nous le désirions, l'étude géologique de cette contrée. Nous n'avons pu prendre que quelques renseignements sur les gisements de phosphate du bas de la Lièvre ; sur des traces de mica et de phosphate, à quarante milles des rapides de l'Orginal, et près de celui des Bouleaux ; sur les pyrites, le quartz et le mica du lac Désert. Une puissante compagnie vient de se former dans le but de continuer, sur une vaste échelle, l'exploitation des mines de galène argentifère du lac Témiscamingue ; on prétend qu'on y trouve du mica et du cuivre.

Près des *portages* 7e et 8e du rapide des Quinze, on remarque, surtout dans des veines de schiste dioritique, de petits grains de carbonate de cuivre vert. Cependant la quantité n'en est pas suffisante pour donner à la chose aucune importance économique.

Plus bas on rencontre des lits de pierre argileuse qui se soulèvent par petites couches minces, une sorte d'ardoise qui ferait, croyons-nous, d'excellents toits de maison. En d'autres endroits, les bords du lac Témiscamingue sont plus escarpés, et on y trouverait une bonne pierre à paver. Il y a aussi du fer dans la contrée environnante, on y trouve du *magnétique*, du *spéculaire* mais pas d'*hematite*.

Depuis le Grand lac jusqu'à celui des Quinze, le sol est formé de

gneiss laurentien. Ailleurs, à quelque distance, on remarque de grandes couches de pierre à chaux grise, d'une épaisseur de 300 à 500 pieds. Le roc est d'un grain fin, uniforme, qui devient noir verdâtre à l'humidité. La formation du sol de Témiscamingue semble être la même que celle du Niagara, 150 milles au Nord-Ouest, elle repose uniformement sur le conglomérat argileux et sur la pierre à chaux des rocs huroniens.

L'absence de couches bas-siluriennes là où on rencontre la formation fossilière du système du Nord prouve que durant l'époque bas-silurienne ces rocs étaient plus haut que la mer.

Tout le monde connaît déjà que les formations de pierre à chaux dans le comté d'Ottawa se terminent par une autre formation qui contient du phosphate. On trouve celui-ci dans le bas des rivières Gatineau et du Lièvre, dans les cantons de Hull, Templeton et Buckingham.

Un fait digne de remarque c'est que les différentes formations des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Petite Nation, ne sont que la continuation des formations d'Ontario. Or toutes ces formations ontariennes renferment des mines. Près du lac Temagami, par exemple, on trouve du plomb, du cuivre, du fer et de l'argent. On peut donc conclure que les vallées du nord-ouest de notre province ne renferment pas moins de richesses, et que la Providence nous a tout aussi généreusement dotés que nos voisins. Quand notre industrie aura grandi, quand nous aurons exploité ce que nous possédons, et ouvert par une voie ferrée cette belle vallée de l'Outaouais, dont nous aurons aidé, par tous les moyens convenables et possibles, le défrichement et la culture, nous en verrons sortir non seulement les trésors de l'agriculture, mais les trésors que Dieu a cachés dans le sein de cette terre.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le commissaire,

Votre dévoué serviteur,

J. B. DE BOUCHERVILLE, B.A.

Ingénieur civil.